



Guichet
Unique de
l'Habitat
en Pévèle
Carembault

Le Guichet Unique de l'Habitat en Pévèle Carembault

C'est quoi ?

Des conseillers France Rénov' apportent des **conseils gratuits, neutres et indépendants sur les travaux à réaliser dans une habitation** (économies d'énergies, accessibilité, assainissement...) et les possibilités d'aides financières. Porté par Pévèle Carembault, avec le soutien de la région Hauts-de-France, c'est un service public rattaché au niveau national à France Rénov'.

C'est pour qui ?

Ce service de proximité est proposé **aux habitants des 38 communes de Pévèle Carembault**. Il concerne également le petit tertiaire privé.

Comment ça fonctionne ?

L'animation est assurée par **vos conseillers France Rénov'** qui sont là pour vous guider dans vos choix et vos démarches à réaliser dans le cadre de vos projets de travaux.

Contactez vos conseillers France Rénov' par message via le site internet : demarches.pevelecarembault.fr dans la rubrique « Contactez le conseiller France Rénov' » (à privilégier pour tout 1^{er} contact) ou par téléphone au 03 20 79 20 80.

01 La nature des travaux

L'efficacité énergétique concerne de nombreux domaines (isolation, fenêtres, chauffage, ventilation, étanchéité à l'air, performance des équipements ...). Il faut donc agir sur plusieurs d'entre eux pour l'impacter.

Si votre projet ne concerne qu'**un seul poste de travaux**, le bénéfice est généralement réduit. L'idéal consiste à réaliser **plusieurs types de travaux** pour un gain énergétique optimisé.

Pour les logements les plus énergivores, la solution d'**une rénovation globale** reste

la plus adaptée. Elle consiste à réaliser, en une seule fois, un bouquet de travaux nécessaires à l'amélioration de votre logement : isolation, changement du système de chauffage, ventilation... Ce type de rénovation peut permettre de diviser par 4 votre facture d'énergie (électricité, chauffage...), de bénéficier d'une meilleure aide financière pour vos travaux et d'accéder à des accompagnements publics et indépendants.

Dans ce cas, il est conseillé de commencer par l'évaluation des performances de votre logement. C'est l'audit énergétique. Nos conseillers France Rénov' sont là pour vous aider.

Bon à savoir avant tout contact

Vos conseillers France Rénov' vous proposent un accompagnement technique, juridique, administratif et financier. Il pourra échanger avec vous sur :

- 01 la nature des travaux que vous envisagez
- 02 les accompagnements possibles pour vous aider à faire les bons choix
- 03 les aides financières existantes

02 L

La régi
dispos

• Dispo
Logem
Il corre
de vot
habilit
votre l
il vous
le nive
qui co
d'amé
à votr
énerg

Le co
à hau
ressor
du co
peuve
Régio
Rens
Franc

• Dis
Rén
Il vo
long
loge
du S
(SP
A) U
é
a
e
c
3

CoC
Car

B) l

Co
Ca

02 Les accompagnements possibles pour vous aider à faire les bons choix

La région Hauts-de-France propose deux dispositifs :

• Dispositif PEL « Passeport Energétique du Logement »

Il correspond à un audit énergétique détaillé de votre logement réalisé par un prestataire habilité par la Région. Après une visite de votre logement et un examen approfondi, il vous sera remis **un rapport détaillé sur le niveau énergétique de votre habitation** qui comprendra au minimum 2 scénarios d'améliorations (préconisations adaptées à votre logement : travaux à réaliser, gains énergétiques et financiers engendrés).

Le coût du PEL est pris en charge par la Région à hauteur de 630€ maximum en fonction des ressources du ménage (dans la limite de 700 € du coût d'audit). Des aides complémentaires peuvent se cumuler avec le financement de la Région (Pévèle Carembault, Ma Prime Rénov'). Renseignez-vous auprès de votre conseiller France Rénov'.

• Dispositif « Hauts-de-France PASS Rénovation »

Il vous permet d'être accompagné tout au long de la rénovation énergétique de votre logement. Le service régional de la Régie du Service Public de l'Efficacité Energétique (SPEE), vous propose, au choix :

A) Un accompagnement technique : étude énergétique, programme de travaux, assistance dans le recrutement des entreprises, assistance sur le suivi du chantier, suivi des consommations pendant 3 ans.

Coût : 1 200 € (prise en charge Pévèle Carembault : 300 €, reste à charge : 900 €)

B) Un accompagnement technique et financier : un accompagnement technique similaire au point A, comportant en complément une avance du financement des travaux, l'accompagnement pour le suivi du chantier et le paiement des entreprises.

Coût : 1 860 € (prise en charge Pévèle Carembault : 360 €, reste à charge : 1 500 €)

• Mon « accompagnateur Rénov' »

Ce nouveau dispositif permet aux ménages d'être accompagnés par un interlocuteur de confiance, de l'élaboration du projet jusqu'à la fin des travaux pour apporter un conseil technique. L'accompagnement est obligatoire pour la mobilisation de certaines aides.

03 les aides financières existantes

De nombreuses aides et primes cumulables s'adressent aux particuliers pour la réalisation de travaux de rénovation énergétique de leur logement :

• **Ma PrimeRénov' :** MaPrimeRénov' est une aide forfaitaire de l'Etat qui avantage les ménages modestes et très modestes.

• **Certificat d'économie d'énergie (CEE) :** les fournisseurs d'énergie peuvent proposer des aides financières aux particuliers pour prendre en charge partiellement ou totalement leurs travaux d'économies d'énergie dans leur logement. Le montant de l'aide proposée tient compte de l'ampleur des économies d'énergie réalisées.

• **TVA réduite à 5,5% :** la TVA à taux réduit à 5,5 % ou au taux intermédiaire de 10 % s'applique aux travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien sur les logements d'habitation achevés depuis plus de 2 ans.

• **Aides régionales et intercommunales :** Certaines aides existent à l'échelle des territoires. Votre conseiller France Rénov' pourra vous informer.

• **Prêts à la rénovation énergétique :** le plus connu, l'éco-prêt à taux zéro vous permet de financer la rénovation énergétique de votre logement sans faire d'avance de trésorerie et sans payer d'intérêts. Le prêt peut aller jusqu'à 50 000€.



Pour aller plus loin

> Fiches thématiques

De nombreux documents et fiches thématiques sont à votre disposition, dans nos bureaux de Templeuve-en-Pévèle (85 rue de Roubaix) ou sur notre site internet pevelecarembault.fr, rubrique « mon quotidien » / « réaliser des travaux ».

• RÉNOVATION

- Guide pratique Isoler sa maison
- Guide pratique Changer de chauffage
- Guide pratique Ventilation
- Guide pratique « Les clés pour réussir son projet de rénovation »
- Guide pratique des matériaux isolants

• PRODUCTION D'ÉNERGIE

- Fiche Thématique Solaire
- Guide Autoconsommation photovoltaïque

> Liens utiles

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter les sites internet suivants :

- pevelecarembault.fr (rubrique Mon quotidien/Réaliser des travaux)
- france-renov.gouv.fr